

Ecoles Publiques de Portland
Département de Services
Alimentaires
Bulletin Comptable 100 - F
Procédure de Charge
Mai 2017

L'objectif des Ecoles Publiques de Portland est de fournir aux élèves des repas sains chaque jour. Cependant, les frais non payés imposent un lourd fardeau financier au Département des services alimentaires. Bien que le programme de nutrition des enfants de USDA n'exige pas qu'un élève qui paie des repas à prix régulier reçoive un repas sans paiement, les écoles publiques de Portland fournissent ce service comme une courtoisie à ces élèves dans le cas où ils oublient ou perdent leur argent au déjeuner.

Dans le Code Mémo SP46-2016 de USDA, le gouvernement fédéral a besoin des Autorités des Services Alimentaires pour créer une procédure de surveillance et de responsabilité pour la collecte des soldes des repas exceptionnels.

Le Département des Services Alimentaires des Ecoles de Portland suivra les procédures ci-dessous pour fixer les normes au sein du département, en tenant compte de la constatation que les élèves peuvent parfois oublier leurs fonds de repas. Nous opérons dans une structure qui enseigne la responsabilité et s'efforce d'exploiter un service qui est financièrement responsable. L'objectif du département est que tous les soldes des élèves demeurent positifs.

À titre de courtoisie, un avis d'équilibre faible sera envoyé aux ménages à un prix positif de 9,00 \$.

Sans tenir compte du montant du solde, les élèves recevront des repas menuisés et ces repas seront facturés à leurs comptes.

Si les soldes des élèves tombent dans le négatif, le messenger scolaire et la notification par courrier électronique commenceront immédiatement. Le messenger scolaire enverra une notification lundi, mercredi et vendredi et au niveau élémentaire, une notification sur papier sera envoyée à la maison une fois par semaine dans un sac à dos.

S'il n'y a pas de réponse des familles, après qu'un élève de premier cycle a été facturé cinq (5) repas ou un élève secondaire a été facturé trois (3) repas, l'administration scolaire commencera les procédures de collecte.

Les procédures de collecte seront lancées avec le directeur du service alimentaire, suivi de l'exécutif Directeur du budget et des finances, puis au surintendant.

Remboursements

- Les élèves ne fréquentant plus l'école peuvent soumettre une demande écrite de remboursement de toute somme restant dans leur compte. Une demande par e-mail est acceptable. Les demandes doivent être faites avec 60 jours de transfert de l'élève et doivent être effectuées au cours de l'année scolaire en cours.
- Il n'y aura pas de remboursement pour les élèves diplômés en fin d'année. Les soldes peuvent être transférés à un autre compte de l'étudiant avec une demande écrite avant la fin de l'exercice.

Les soldes dus à la fin de l'année

- Les soldes des comptes peuvent être vérifiés à tout moment en vous connectant à Paypams.com, en vérifiant sur Infinite Campus, ou vérifier auprès du personnel de la cafétéria dans l'école de votre élève.
- Tous les soldes négatifs doivent être réglés à la fin de l'année scolaire. Au 1er juin, les ménages seront informés s'ils ont un solde négatif. Tout solde inférieur à zéro devrait être payé intégralement.
- L'USDA considère les créances irrécouvrables, les dettes qui ne peuvent plus être perçues, une dépense non autorisée. Les Services alimentaires ne sont pas autorisés à le faire avancer, par conséquent, toute créance irrécouvrable au moment de l'obtention du diplôme sera facturée aux fonds généraux et retirée du compte du service alimentaire.

Les soldes positifs peuvent être reportés sur le compte de votre élève.

Tous les fonds non réclamés deviennent la propriété du Département des Services Alimentaires des Ecoles Publiques de Portland.

P269- FRE FS Accounting Bulletin 100-F